

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, à vingt heures trente-deux minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la **Commune de Saint-Georges-de-Luzençon**, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, Maire** de la Commune de Saint-Georges-de-Luzençon, dûment convoqués le **05 décembre 2025**.

Présents :	BEAUMONT Yvon, CADAUX Didier, CARNAC Alain, CARRIERE Edith, CARRIERE Philippe, CHUREAU Esther, EGEA Frédéric, FAGES Christine, GAUFFRE Christian, LEPETIT Philippe, THOMAS Rémi et VICENTE Florian. Formant la majorité des membres en exercice
Procuration(s) :	ARIZA Emmanuelle (pouvoir à LEPETIT Philippe), BERNARD Jean Luc (pouvoir à CADAUX Didier), DELMAS Corinne (pouvoir à CARRIERE Edith), FORT Dominique (pouvoir à CHUREAU Esther), GALTIER Samuel (pouvoir à THOMAS Rémi), MUYS Elisabeth (pouvoir à VICENTE Florian).
Absent(s) excusé(s) :	LOPEZ Emilie
Nombre de Membres en Exercice :	19
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	18
Vote(s) Pour :	15
Vote(s) Contre :	0
Absentions(s) :	3

Publiée le : **12 DEC. 2025**

Transmise au Représentant de l'État le : **12 DEC. 2025**

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. VICENTE Florian** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e), pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet de la délibération : Budget Eau Assainissement 2025 : Décision modificative n°02

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la décision modificative n°02 est nécessaire pour ajuster des crédits entre le chapitre 011 et 042 en section exploitation afin de pouvoir payer les dernières factures de charges à caractère général.

Virement de crédits

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6061 : Fourn. non stockables (eau, én..)		10 000.00 €		
D 6062-STEP : Produits de traitement		3 000.00 €		
D 6066 : Carburants		9 000.00 €		
D 61551 : Matériel roulant		10 000.00 €		
D 6156 : Maintenance		3 000.00 €		
D 63711 : Redevance prélevement sur la ressource en e		10 000.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		45 000.00 €		
D 6811 : Dot. aux amort./immo. incorp. ..	45 000.00 €			
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section	45 000.00 €			
Total	45 000.00 €	45 000.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 237 : Avances commandes immo. incorpo.	45 000.00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	45 000.00 €			
R 28031 : Frais d'études			500.00 €	
R 28153 : Amort. installations à caractère spécifique			44 500.00 €	
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section			45 000.00 €	
Total	45 000.00 €		45 000.00 €	
Total Général		-45 000.00 €		-45 000.00 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

15 voix pour

0 voix contre

3 abstentions M. BEAUMONT Yvon, M. CARNAC Alain, M. GAUFFRE Christian)

ADOpte, cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Saint-Georges-de-Luzençon

Le 11 décembre 2025

Le Secrétaire de séance

Pour extrait conforme,
Monsieur Le Maire
M. CADAUX Didier



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours :

DELAIS ET VOIES DE RE COURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
et/ou
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.